

AE023

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 529 €

Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

# Spécificités de la fiscalité de l'assurance : les taxes et impôts

## OBJECTIFS

- **Comprendre** les mécanismes de base de la fiscalité de l'assurance
- **Identifier** les spécificités des impôts et taxes au domaine de l'assurance

## PROGRAMME

### PRÉSENTATION DES PRINCIPALES TAXES

#### A. PROGRAMME DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

1. Taxe sur les conventions d'assurance (TCA et TSCA)
2. CMU
3. Taxe foncière (CFE)
4. Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
5. Taxe sur les bureaux
6. Impôt sur les sociétés

#### B. PROGRAMME DE LA SECONDE JOURNÉE

1. C3S
2. Taxe sur les excédents de provisions techniques
3. Taxe formation professionnelle continue
4. Taxe effort construction
5. Taxe sur les revenus locatifs
6. Taxe sur les travailleurs handicapés
7. Taxe d'apprentissage
8. Taxe locale sur la publicité
9. Taxe sur les salaires

## PUBLIC

- Comptables expérimentés

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.  
**AE002 - AE012**

## POINTS FORTS

Les apports techniques et méthodologiques font l'objet d'une analyse en groupe, d'illustrations extraites de situations professionnelles et d'exercices réalisés par les participants pour consolider leurs connaissances.

## FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

## SESSION(S) 2018

Paris,

12 et 13 novembre 

Disponible en régions  
sur demande

### PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

### VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.